

Synthèse

Au total, 16 personnes ont exprimé leur avis dans le cadre de la consultation du Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés du Centre Tarn qui s'est tenue 17 janvier au 4 février 2022.

Au-delà de **féliciter la mise en œuvre de cette démarche concertée et structurée** qui vise à réduire, d'ici 2026, le tonnage des déchets produits majoritairement par les ménages (80% du tonnage total collecté par la CCCT) et par certains acteurs économiques (20 %), des remarques appuient **la nécessité de réellement mettre en place des actions de prévention** mentionnées dans le plan telles que :

-l'exemplarité des collectivités : *formation des élus et des agents, don alimentaire des collectivités...*

-le rôle de l'éducation/animation : *apprendre les bons gestes aux plus jeunes, en termes de consommation, de compostage, ..,*

- le rôle des commerces : *favoriser les emballages réutilisables, la vente en vrac,...*

- le rôle des habitants citoyens : *informer, concerter, faire participer.*

L'unique objectif est de ne pas produire de déchets car « le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas » !

Au delà de la **prévention des déchets** (action de réduction du volume de déchets, menée en amont de la gestion du déchet) des avis et préconisations portent aussi sur **la gestion des déchets** (tri, collecte, traitement du déchet) :

- problèmes en matière de localisation et état de certains points de regroupement, type d'équipements de pré-collecte et de collecte, vidéosurveillance des points de collecte ...

- nécessité de collectes spécifiques par la collectivité : des encombrants, des végétaux

- incivisme des habitants, commerçants, agriculteurs,... en matière de tri

- manque de communication sur les règles de tri.